

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Date : 13 août 2012

Le gaz naturel carburant, une solution rapide pour contrer la pollution aux particules fines

Les récents pics de pollution en particules enregistrés en Belgique ont une nouvelle fois attiré l'attention du monde politique sur la gravité de la pollution atmosphérique due notamment au trafic routier.

Une étude de la Vlaamse Milieumaatschappij* vient souligner la dangerosité des particules fines, qui constituent la forme de pollution ayant l'influence la plus néfaste sur la santé et entraînent notamment une diminution de l'espérance de vie. Un indicateur spécifique – le Disability-adjusted life year, ou DALY - est utilisé dans l'étude pour mesurer la perte en années de temps de vie pour un individu causée par l'inhalation, entre autres, de particules ; en Flandre, on compte près de 80.000 DALY dues aux particules, soit trois quart des pertes en années de temps de vie dues à la pollution environnementale. Aucune région du pays ne serait épargnée et les zones urbaines – en particulier Anvers et Liège - sont plus particulièrement touchées. Cette question de santé publique majeure se pose également au niveau européen où selon une étude de 2005 commanditée par la Commission Européenne, les particules seraient à l'origine chaque année en Europe, de 100 000 décès et 725 000 années de vie perdues**.

Ces données préoccupantes soulignent l'intérêt des initiatives fédérales et régionales en matière de mobilité urbaine, de transport routier et de santé publique et qui mettent en œuvre des solutions innovantes contribuant à une réduction rapide des émissions de particules. **Le gaz naturel carburant**, tant sous forme de CNG (Compressed Natural Gas), de GNL (Gaz Naturel Liquéfié) que de biométhane, est une solution immédiatement disponible, déjà largement utilisée dans le monde et en Europe (plus de 20 millions de véhicules en circulation - voitures, camionnettes, trucks, autobus) et qui permet de réduire de plus de 90 % les émissions de particules. Autres effets positifs écologiques de l'utilisation du gaz naturel carburant : une baisse de plus de 50 % des émissions de NOx, un précurseur de la formation d'ozone en milieu urbain, et jusqu'à 25 % d'émissions de CO₂ en moins***.

La plus-value du gaz naturel carburant ne s'arrête pas là :

- Longévité du moteur (grâce à la combustion propre)
- Moins de nuisances sonores
- 100 % compatible avec le biogaz renouvelable
- Diversification des carburants
- Large assortiment de véhicules au gaz naturel

- Technologie sûre et éprouvée
- Approvisionnement par gazoduc (impact minimum sur l'environnement, pas de transport polluant par route)
- Stations-service modernes et écologiques
- Solutions d'approvisionnement in situ pour les entreprises, les communes, les administrations
- Coût à la pompe jusqu'à 40% inférieur aux carburants classiques

**L'étude a été effectuée par VITO (Vlaamse Instelling voor Technologisch Onderzoek) à la demande du Mira (Milieu Rapport Vlaanderen), lequel est une plateforme d'analyse et d'évaluation de l'environnement en Flandre dépendant de la VMM (Vlaams Milieu Maatschappij).*

*** Commission européenne, février 2005, rapport final du Programme CAFE – Clean Air For Europe*

**** Emissions « du puits au réservoir »*

Fédération du gaz naturel, l'ARGB réunit les plus importants fournisseurs de gaz naturel et les gestionnaires de réseau de Belgique. Elle travaille aussi en étroite collaboration avec les fournisseurs d'appareils au gaz via la Collectivité du Gaz. La fédération possède son propre laboratoire d'essais, qui contrôle la conformité des appareils au gaz aux directives européennes, en vue de l'attribution du marquage CE. L'ARGB gère également le label de qualité Cerga pour les installateurs gaz professionnels. La fédération est aussi reconnue par la NBN comme opérateur sectoriel pour l'élaboration et l'adaptation de normes et de prescriptions relatives au gaz naturel.

Pour plus d'informations, consultez www.gaznaturel.be.

Personnes de contact :

Didier Hendrickx | Tél. : 02 383 02 62 | GSM : 0473 77 02 75 | didier.hendrickx@argb.be

Kris De Wit | Tél. : 02 383 02 60 | GSM : 0478 97 93 84 | kris.dewit@kvbg.be